

AVIS DE SCRUTIN

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné aux électeurs inscrits sur la liste électorale municipale de la Ville de Saint-Eustache que :

1. Un scrutin sera tenu;
2. Les candidats à cette élection pour les postes ci-après mentionnés sont :

Au poste de conseiller du district électoral du Vieux-Saint-Eustache (#1)

Andréanne GRONDIN Indépendante

Michèle LABELLE Option Saint-Eustache - Équipe Marc Lamarre

Au poste de conseiller du district électoral des Moissons (#7)

Isabelle LEFEBVRE Option Saint-Eustache - Équipe Marc Lamarre

Samuel LÉVESQUE Indépendant

Au poste de conseiller du district électoral Plateau des Chênes (#9)

Sylvie MALLETTE Option Saint-Eustache - Équipe Marc Lamarre

René VACHON Indépendant

Au poste de conseiller du district électoral des Jardins (#10)

Yannick LARIVIÈRE Indépendant

Yves ROY Option Saint-Eustache - Équipe Marc Lamarre

3. Vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné aux dates, aux heures et aux lieux ci-dessous.

Jour du scrutin : le dimanche 2 novembre 2025 de 10 h à 20 h aux endroits suivants :

District électoral	Sections	Endroit
Du Vieux-Saint-Eustache (#1)	1 à 8	Maison du citoyen 184, rue Saint-Eustache
Des Moissons (#7)	48 à 55	Ancienne école Terre des jeunes 128, 25e Avenue
Plateau des Chênes (#9)	64 à 72	Pavillon de l'école des Hirondelles (Ancienne école Village-des-Jeunes) 16, rue Perry
Des Jardins (#10)	73 à 80	École secondaire des Patriotes 99, rue Grignon

Jour du vote par anticipation : le dimanche 26 octobre 2025 de 12h à 20 h aux lieux ci-dessous indiqués :

District électoral	Sections	Endroit
Du Vieux-Saint-Eustache (#1) Plateau des Chênes (#9)	1 à 8 64 à 72	Maison du Citoyen 184, rue Saint-Eustache
Des Moissons (#7)	48 à 55	Ancienne école Terre des jeunes 128, 25e Avenue
Des Jardins (#10)	73 à 80	École Secondaire des Patriotes 99, rue Grignon

Pour accélérer l'exercice du vote, apportez votre carte de rappel ainsi qu'une des pièces d'identités acceptées (permis de conduire ou permis probatoire délivré par la Société de l'assurance automobile du Québec, carte d'assurance maladie du Québec, Passeport canadien, Certificat de statut d'Indien ou Carte d'identité des Forces canadiennes).

Le jour du vote au bureau de la présidente d'élection se tiendra le 24 octobre de 12h à 20h à la salle du conseil de la mairie de la Ville de Saint-Eustache située au 145, rue Saint-Louis. Comme le personnel sera très réduit lors de cette journée, nous vous invitons à venir voter à ce bureau uniquement si vous n'êtes pas disponible pour le faire le 26 octobre 2025 ou le 2 novembre 2025.

4. Le recensement des votes sera effectué le dimanche 2 novembre 2025 à compter de 21h30 à la salle du conseil, édifice de la mairie située au 145 rue Saint-Louis.
5. Vous pouvez rejoindre la présidente d'élection à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous

BUREAU DE LA PRÉSIDENTE D'ÉLECTION
145, rue Saint-Louis
Saint-Eustache (Québec) J7R 1X9
450 974-5001 poste 5637
elections@saint-eustache.ca

6. Pour en savoir davantage, nous vous invitons à consulter la page

<https://www.saint-eustache.ca/ville/vie-democratique/elections>

Fait à Saint-Eustache, ce 13^e jour d'octobre 2025.

La greffière et présidente d'élection,

Isabelle Boileau